



Septembre 2018

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 8, numéro 7

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Activités d'automne

Deux belles activités auront lieu en octobre dans notre municipalité.

Inscription requise. C'est gratuit. Profitez-en!

Dans ce numéro:

Éveil à la lecture pour les petits de 2 à 5 ans...

Lecture de livres sur le thème de l'Halloween ainsi qu'un bricolage sur le thème choisi. Activité gratuite d'environ 45 minutes. Un parent doit accompagner l'enfant. L'activité se déroulera dans la bibliothèque municipale : Le 24 octobre à 13H00 ou le 28 octobre à 9H30

Réservation avant le 19 octobre soit par courriel ou par téléphone :

stcome@globetrotter.net ou 418 685-3825



Jeux d'évasion pour les 10 à 20 ans

Le Caporal-Hatton cherche la meilleure équipe en Beauce-Sartigan pour sa prochaine mission. Il te défie à venir faire tes preuves et montrer de quoi tu es capable !

La mission, si tu l'acceptes : fouiller la pièce, résoudre des énigmes, identifier un manuscrit caché, échanger des trouvailles avec ton caporal... et surtout, t'amuser !

ACCEPTES-TU LA MISSION ?

60 MINUTES POUR T'ÉVADER

JEUX D'ÉVASION POUR LES 10 À 20 ANS

GRATUIT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE • NOMBRE DE PLACES LIMITÉES

Vendredi le 5 octobre 2018 à l'aréna de St-Côme-Linière

De 18h30 à 19h30 ou de 20h00 à 21h00

Inscription obligatoire par courriel ou téléphone:

arenastcome@globetrotter.net

418-685-3460

Procès-verbal du 10-09-2018	2-4
Le Mot du Maire	5
Lecture compteur d'eau	6
Outil d'évaluation GONet; Collecte des feuilles mortes; Vie Active	7
Théâtre sur le thème de l'Alzheimer	8
Association coopérative d'économie familiale; Recyclage; Service incendie	9
RénoRégion; Fosses septiques; Colportage	10
Bacs récupérateurs; CEPS; Popote roulante; Salle Optimiste; Encombrants ménagers	11
Prévention cellulaire au volant	12
Photo Société historique; Collecte des ordures aux 2 semaines; Garage de toile	13
Bourses d'études Desjardins	14
Aréna; Offres d'emploi; FADQ; Taxes municipales	15
Bibliothèque municipale	16
Centre Molé; Fermières; Comptoir d'Aubaines	17
Développement économique	18
Conférence proches aidants; Vandalisme au cimetière; Cadets de l'Air; Chevaliers de Colomb	19
Cours de danse pour les jeunes	20

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 10 septembre 2018.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

18-09-202 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 6 août 2018 et l'assemblée spéciale du 17 août et, tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

18-09-203 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault, et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'août 2018 soient acceptés selon les chèques M1800470 à C1800549 et L1800164 à L1800190 pour un déboursé total de 684 153,16\$.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 311-2018 MODIFIANT 246-2012 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

EN CONSIDÉRANT QUE le 19 avril dernier, le PL155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec) a été sanctionné.

EN CONSIDÉRANT QU'Une des modifications prévoit que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera (art.178 PL155).

QUE cette modification doit être apportée au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et être en vigueur pour le 19 octobre 2018 (art.275 alinéa 3 du PL155)

QUE l'article suivant soit ajouté au règlement :

Dans les douze mois qui suivent la fin de son emploi, il est interdit aux personnes suivantes :

1. le directeur général et son adjoint;
2. le secrétaire-trésorier et son adjoint;
3. le trésorier et son adjoint;
4. le greffier et son adjoint;

D'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre d'un conseil de la municipalité.

18-09-204 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on adopte le règlement numéro 311-2018 modifiant 246-2012 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE

18-09-205 ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2019 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Côme-Linière souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2018-2019 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

SUR LA PROPOSITION DE M. Gaétan Tremblay, conseiller 4;

APPUYÉE PAR M. Gilles Pedneault, conseiller 3;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal :

d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019;

d'autoriser Mme Maryane Bélanger, Directrice générale, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de St-Côme-Linière.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 312-2018 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Le conseiller, M. Alain Dumas, donne avis de motion et dépose un projet de règlement 312-2018, avec dispense de lecture, afin d'ajuster la rémunération des élus suite aux changements de la loi au niveau des allocations imposables.

ADOPTION DU PROJET RÈGLEMENT 312-2018 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

18-09-206 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay; et résolu unanimement que le présent projet de règlement soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit :

Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie comme s'il était repris ci-après au long.

Objet

Le présent règlement fixe le traitement des élus municipaux.

Rémunération du maire

La rémunération annuelle du maire est fixée à 20 440\$ pour l'exercice financier de l'année 2019, étant entendu que pour tout exercice financier subséquent, le montant de la rémunération du maire sera ajusté annuellement en fonction de l'indexation prévue à l'article 8 du présent règlement.

Rémunération du maire suppléant

À compter du moment où le maire suppléant occupe les fonctions du maire et jusqu'à ce qu'il cesse son remplacement, le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle à celle qui lui est payée à titre de membre du conseil afin d'égaliser la rémunération payable au maire pour ses fonctions.

Rémunération des autres membres du conseil

La rémunération annuelle des membres du conseil municipal, autre que le maire, est fixée à 5 110,00 \$ pour l'exercice financier de l'année 2019, étant entendu que pour tout exercice financier subséquent, le montant de la rémunération des membres du conseil municipal sera ajusté annuellement en fonction de l'indexation prévue à l'article 8 du présent règlement.

Compensation en cas de circonstances exceptionnelles

Tout membre du conseil peut recevoir paiement d'une compensation pour perte de revenu si chacune des conditions ci-après énoncées sont remplies :

l'état d'urgence est déclaré dans la Municipalité en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) suite à un événement survenu sur le territoire de la Municipalité;

le membre du conseil doit gérer, coordonner ou autrement participer aux interventions devant être effectuées par la Municipalité en raison de cet événement;

le membre du conseil doit s'absenter de son travail pour une période consécutive de plus de quatre (4) heures et subir une perte de revenu pendant cette période d'absence.

Si le membre du conseil remplit les conditions prévues au présent article, il recevra, suite à l'acceptation du conseil, une compensation égale à la perte de revenu subie. Le membre du conseil devra remettre toute pièce justificative satisfaisante pour le conseil atteste de la perte de revenu ainsi subie.

Le paiement de la compensation sera effectué par la municipalité dans les trente (30) jours de l'acceptation du conseil d'octroyer pareille compensation au membre du conseil.

Allocation de dépenses

En plus de la rémunération payable en vertu du présent règlement, tout membre du conseil reçoit une allocation de dépenses équivalente à la moitié de leur rémunération fixée par les présentes, sous réserve du montant de l'allocation de dépenses maximal prévu à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux ainsi du partage de l'allocation de dépenses prévu par l'article 19.1 de cette loi.

Les comités

Les élus représentant le Conseil ont aussi droit à une rémunération de 50,00 \$ lorsqu'ils assistent aux séances de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

Indexation et révision

La rémunération payable aux membres du conseil doit être indexée annuellement de 2%, en date du 1er janvier à chaque année.

Malgré ce qui précède, une révision de la rémunération payable aux membres du conseil sera effectuée et déterminée dans un délai de soixante (60) jours suivant le jour des élections municipales générales devant être tenues en vertu de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2,2). La rémunération des membres du conseil ainsi déterminée sera en vigueur et payable aux membres du conseil à compter du 1er janvier suivant la tenue de ces élections.

Tarifification de dépenses

Sous réserve des autorisations pouvant être requises auprès du conseil municipal et du dépôt de toute pièce justificative attestant de la nécessité du déplacement, lorsque qu'un membre du conseil doit utiliser son véhicule automobile afin d'effectuer un déplacement pour le compte de la Municipalité, un remboursement au montant équivalent à 0,54 \$ par kilomètre effectué est accordé.

Allocation de transition

Sous réserve des dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux, une allocation de transition sera versée au maire, dans un délai de trente (30) jours suivant la fin de son mandat, s'il a occupé ce poste pendant au moins les 24 mois qui précèdent la fin de son mandat.

DÉROGATION MINEURE - CLAUDE TREMBLAY LOT 3 891 213, AU 4585, 13E RUE SARTIGAN

18-09-207 Attendu que la demande de dérogation mineure respecte les usages permis et ne cause aucun inconvénient au

voisinage,

Nature et effets

Une dérogation mineure afin de permettre d'implanter sa remise dans la marge avant latérale de sa propriété et à 1 mètre de la ligne latérale avant du côté droit du chemin.

Identification du site concerné

Lot 3 891 213, cadastre du Québec, 4585, 13e rue Sartigan

QUE le comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accorde la dérogation mineure au lot 3 891 213, permettant d'implanter sa remise dans la marge avant latérale de sa propriété et à 1 mètre de la ligne latérale avant du côté droit du chemin.

DÉROGATION MINEURE - FERNAND BÉLANGER LOT 3 747 840 AU 1845, 4E RANG

18-09-208 Attendu que la demande de dérogation mineure respecte les usages permis et ne cause aucun inconvénient au voisinage,

Nature et effets

Une dérogation mineure afin d'y implanter une habitation saisonnière de 44,6 mètres carrés de surface sur ce terrain. Le règlement stipule qu'une habitation saisonnière doit avoir une superficie minimale de 52,5 mètres carrés. Donc, il manque une superficie de 7,9 mètres carrés.

Identification du site concerné

Lot 3 747 840, cadastre du Québec, 1845, 4e rang Saint-Côme-Linière

QUE le comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accorde la dérogation mineure au lot 3 747 840, permettant d'implanter une habitation saisonnière de 44,6 mètres carrés de surface sur ce terrain.

ACHAT DU TERRAIN DE JEAN-GILLES DUMAS

18-09-209 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement

QUE l'on désaffecte un montant de 175 000,00\$ aux fonds affectés 59-110-21 et qu'on le remette dans les fonds non-affectés 59-110-10.

QUE la municipalité prenne 175 000,00\$ dans le fonds non-affectés pour payer l'achat des lots 5 750 582 et 3 474 170 situés sur la rue Dumas et sur la route du Président Kennedy, pour une superficie totale de 69 733,80 mètres carrés.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX ARÉNA

18-09-210 Il est proposé par M. Alain Dumas secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte la soumission reçue de la firme TST au montant de 24 500,00\$ plus taxes pour la surveillance des travaux de réfrigération de l'aréna.

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – APPEL D'OFFRES # CHI-20192021 ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

18-09-211 ATTENDU QUE la Municipalité St-Côme-Linière a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de quatre (4) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Sulfate d'aluminium, Sulfate ferrique, Chlore gazeux et Hydroxyde de sodium;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

permettent à une municipalité (ou MRC ou Régie) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité St-Côme-Linière désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sulfate ferrique dans les quantités nécessaires pour ses activités des années 2019, 2020 et 2021;

PROPOSÉ PAR M. Alain Dumas AP-PUYÉ PAR M. Robby Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réécrit au long;

QUE la Municipalité St-Côme-Linière confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20192021 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021 et visant l'achat de sulfate ferrique nécessaires aux activités de notre organisation municipales;

QUE la Municipalité St-Côme-Linière confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1er janvier 2019 au le 31 décembre 2021;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité St-Côme-Linière s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité St-Côme-Linière confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux (2) ans, plus une (1) année supplémentaire en option, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE la Municipalité St-Côme-Linière confie à l'UMQ la décision de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité St-Côme-Linière s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité St-Côme-Linière reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5% pour les celles non membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – M. VINCENT QUIRION

18-09-212 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, une partie du lot 3 748 002 cadastre du Québec, route du Président-Kennedy nord, dans la municipalité de St-Côme-Linière – M. Vincent Quirion.

Considérant que la demande a pour objet d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture, une partie du lot 3 748 002 cadastre du Québec, sur une superficie de 2 734,6 m²;

Considérant que la demande vise à construire un hangar de 45p X 35p X 20p pour abriter un avion;

Considérant que la demande est conforme à la Réglementation d'urbanisme applicable;

Considérant que l'acceptation de cette demande n'aurait aucun impact sur l'agriculture;

Considérant qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agri-

cole;

Proposé par : M. Gaétan Tremblay

Appuyé par : M. Alain Dumas

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

Que le Conseil municipal accepte d'appuyer la demande de M. Vincent Quirion afin de construire un hangar de 45p X 35p X 20p pour abriter un avion sur une partie du lot 3 748 002 cadastre du Québec, sur une superficie de 2 734,6 m².

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – DOSSIER FERME CHAMLAB INC.

18-09-213 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture (remblai), une partie du lot 3 747 502 cadastre du Québec, route du Président-Kennedy, dans la municipalité de St-Côme-Linière – M. Alain Champagne.

Considérant que la demande a pour objet d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture (remblai), une partie du lot 3 747 502 cadastre du Québec, sur une superficie de deux hectares;

Considérant que la demande vise à faire un remblai avec de la terre de fossé non-contaminée sur le bord de la route du Président-Kennedy et rendre la partielle existante propice à l'agriculture par la suite;

Considérant que la demande est conforme à la Réglementation d'urbanisme applicable;

Considérant que l'aménagement du remblai permettrait à la terre agricole actuelle d'augmenter sa superficie agricole exploitable pour le futur et que sans cette parcelle, cette section de la terre est trop abrupte pour être exploitée (non-accessible avec les tracteurs);

Considérant que l'acceptation de cette demande aurait un impact positif sur l'agriculture;

Considérant qu'un appui à la demande sera bénéfique pour le milieu agricole;

Proposé par : M. Gaétan Tremblay

Appuyé par : M. Alain Dumas

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

Que le Conseil municipal accepte d'appuyer la demande de M. Alain Champagne afin d'obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une autorisation afin d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture (remblai), une partie du lot 3 747 502 cadastre du Québec sur la route du Président-Kennedy.

ENGAGEMENT POMPIÈRES

18-09-214 Il est proposé par M. Gilles Pedneault secondé par M. Robby Poulin résolu unanimement que l'on engage à titre de pompier à la municipalité de St-Côme-Linière Mme Priscilla Boulet selon les conditions de travail déjà existante avec une période de probation de 6 mois.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE ARÉNA

18-09-215 Il est proposé par M. Gilles Pedneault secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte la soumission du groupe S.S. pour le remplacement du principal système de chauffage de l'aréna au coût de 9 260,00\$ plus taxes.

PROTECTION ASSURANCE ÉGOUT

18-09-216 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement qu'on l'ajoute la protection refoulement d'égout à notre contrat d'assurance au montant de 4 575,00\$ annuellement.

Prochaines assemblées
régulières
du conseil municipal :

Lundi le 1er octobre à 19h00

Lundi le 5 novembre à 19h00

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible

24 heures après la réunion.

Un lien direct est sur le
site internet de la
municipalité,
www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité».
Vous sélectionnez en-
suite «conseil municipal».





Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Je veux tout d'abord saluer et féliciter tous les travailleurs qui ont réparé la façade de l'église. Que l'on soit très assidu ou non aux messes ou aux activités religieuses, il demeure un fait indéniable que notre église fait partie de notre plus bel héritage, soit le patrimoine religieux. Je m'abstiens de nommer certains de ces travailleurs – bénévoles de peur d'en oublier, car certains travaillent dans l'ombre. Je laisse à chacun de vous le soin de démontrer votre gratitude envers ceux que vous connaissez. De très beaux gestes de don de soi et de bénévolat. Merci!

Bienvenue dans l'équipe municipale à :

Mme Karine Tardif, secrétaire-réceptionniste, qui remplace Mme Chantal Poulin qui est en congé de maternité;

M. Yves Turcotte, technicien en urbanisme, qui s'occupe de l'étude et l'obtention des permis de construction. De plus, avec l'aide du comité en urbanisme, il révisé et corrige certaines lacunes de nos règlements;

M. Emmanuel Maheu, qui devient le 4^e homme promu aux travaux publics.

La municipalité a annoncé son intention d'apporter son aide pour le démarrage d'une nouvelle épicerie à Saint-Côme. Un congé de taxes foncières pour les 3 premières années sera donné à celui ou ceux qui viennent combler notre besoin de desserte en nourriture. On exige une desserte complète comprenant viande, fruits et légumes avec un minimum de plus ou moins 4 000 pieds carrés incluant l'entrepôt. Nous savons que des personnes s'activent présentement pour essayer de nous offrir à nouveau un service. Cette offre de la municipalité sera offerte au premier qui viendra répondre à nos exigences, peu importe l'engagement de celle-ci.

Certaines personnes véhiculent que je nuirais à l'ouverture de l'épicerie dans l'Ouest. Est-ce nuire à des investisseurs qui viennent nous voir de leurs dire que le M.T.Q. viendra réparer notre pont à l'été 2019 et que ces travaux fermeront la circulation pour une période de 12 à 14 semaines? Moi j'appelle ça de l'honnêteté pour que les investisseurs le prévoient dans leur plan d'affaire ou qu'ils se préparent pour une ouverture à l'automne. Si c'était vous qui veniez me voir, vous seriez content que je vous renseigne adéquatement.

Achat du terrain de M. Jean-Gilles Dumas :

Pour évaluer la pertinence de cet achat, il faut tout d'abord comprendre que le gouvernement du Québec accorde depuis quelques années de l'aide aux petites municipalités par le programme appelé "Ruralité". Pour Saint-Côme, ce sont 24 000 \$ par année que l'on peut investir dans de nouvelles acquisitions sportives et culturelles. Comme par exemple le petit parc 0-5 ans (Caisse Populaire), l'enseigne électronique et le terrain de baseball.

Dans les prochaines années, il nous était impossible d'ajouter des infrastructures comme des jeux d'eau autour de l'aréna, par manque d'espace. De pareils investissements doivent être près de l'aréna où se déroule le camp de jour. À court et moyen termes, l'intention du conseil est de prendre l'argent accumulé à la "Ruralité", une somme de plus ou moins 80 000 \$, et l'investir pour un ou 2 terrains de soccer sur nos terrains nouvellement acquis, voisins du terrain de baseball. Ça libère ainsi le terrain de soccer actuel pour des projets qui doivent être centralisés près du camp de jour.

Ce grand terrain nous permettra aussi d'y aménager un sentier pédestre et d'autres activités sportives à long terme comme par exemple :

- Deck hockey
- 2 terrains de volley ball
- Glissades

Ce sont autant de possibilités qui s'offrent sur ce site, sans compter la belle vue sur la rivière qui offre un endroit de détente pour tous.

Merci à notre directrice générale, Mme Maryane Bélanger, en particulier pour le beau site internet que je vous invite à fréquenter régulièrement.

Merci à Brigitte et son équipe pour le camp de jour et à celle-ci pour les jeudis musicaux.

Merci à l'équipe des travaux publics qui ont tenu le coup malgré le manque de main-d'œuvre. (quelques fois 2 hommes seulement). De plus, plusieurs fuites d'eau ont été réparées.

Travaux exécutés Route Saint-René : Très belle route subventionnée à 75%

Cordiales salutations,

Yvon Paquet, maire

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2018

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2019.

Il suffit de se rendre sur notre nouveau site internet: **www.stcomelinere.com**

Remplir le formulaire «Déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Y indiquer le nom du propriétaire, l'adresse de la propriété et la date de la lecture.

Joindre la photo du compteur. Différents modèles existent sur notre territoire. Cliquer sur «Envoyer».

Nous vous remercions de votre collaboration.



Nouveauté ! Rôle d'évaluation et matrice graphique

Vous avez accès à l'outil **GOnet**. Il vous permet d'obtenir des renseignements sur une propriété à partir d'une recherche par le numéro de lot, le matricule, l'adresse ou en cliquant sur la carte. Les résultats apparaissent sous forme de tableau de résultats et de carte (matrice graphique).

Ces informations sont accessibles rapidement, facilement, en tout temps et ce, à partir d'un simple accès Internet.

Accessible à partir de notre site internet:

www.stcomeliniere.com

Onglet «services» sur la page d'accueil

Choisir «rôle d'évaluation»

GONET: *Veillez cliquer sur le lien*

Allez y jeter un coup d'œil...



FEUILLES MORTES

Le dépôt de sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal, 1555, route Kennedy à St-Côme.

Vous avez jusqu'au 12 novembre pour les apporter.

Les feuilles doivent obligatoirement être dans des sacs.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Avez-vous visité notre nouveau site internet?

www.stcomeliniere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.



Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook? [Municipalité St-Côme-Linière](#)

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



Le plaisir et la motivation
de bouger en groupe!

VIE ACTIVE est de retour! On Bouge à St-Côme!!! Ouvert à tous! L'activité physique est recommencée depuis la mi-septembre. **Le mardi de 10h à 11h à la salle paroissiale, et en soirée, le lundi et le mercredi de 18h45 à 20h à l'aréna (à la salle Optimiste).** Bienvenue à tous!

Société Alzheimer
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Merci à nos partenaires

L'APPU
POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'ANES
CHAUDIÈRE-APPALACHES

et

fadoq
Région de Québec et
Chaudière-Appalaches

présente sa nouvelle
pièce de théâtre

En Alzh'amour

*En tombant en Alzh'amour,
Roland et Thérèse s'aident
à mieux vivre leur Alzh'amère.*

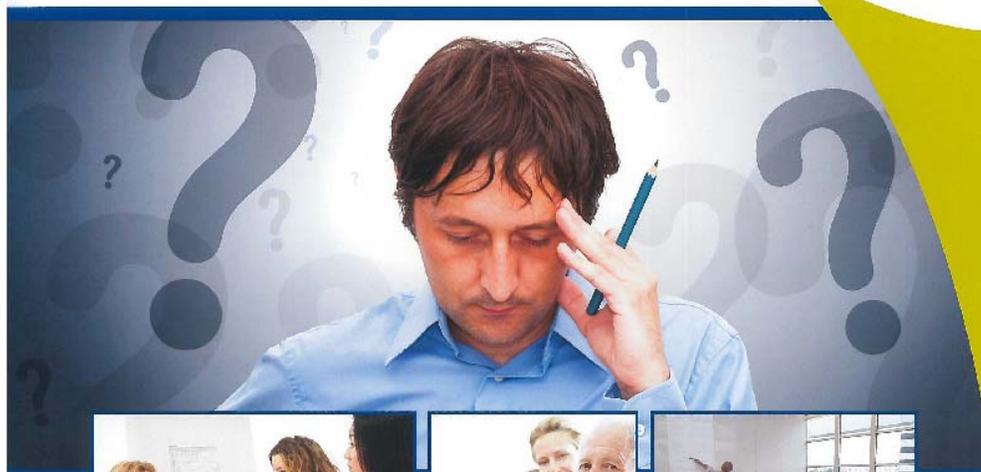
à ***St-Georges***
le 12 octobre 2018 à 19h.
Salle communautaire, 200, 18^{ème} rue

Entrée gratuite

(pas de réservation)

Info : 1 888 387-1230

L'Association coopérative d'économie familiale - Appalaches-Beauce-Etchemins a pour mission d'éduquer, informer et conseiller les individus ou familles afin de les aider à développer leur autonomie financière, défendre leurs droits en tant que consommateurs locataires ou prestataires d'aide sociale et développer un regard critique à l'égard de notre société de consommation; Soutenir les individus ou familles endettés ou aux prises avec des difficultés au niveau de leurs finances personnelles; Faire La Défense collective et individuelle des droits des consommateurs, des locataires et des personnes assistées sociales; Faire la promotion de la consommation responsable; Participer aux mouvements sociaux visant l'élimination de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des individus et des familles; Regrouper sur son territoire les individus et les groupes préoccupés par les questions relatives à la consommation, l'endettement, le logement et à l'appauvrissement des individus ou des familles; Et ce, sans intention de gains pécuniaires pour ses membres.



Consultations individuelles

- Budget et endettement
- Accompagnement dans vos démarches
- Informations sur vos droits

Ateliers et formations sur mesure

Défense des droits collectifs

- Consommateurs
- Personnes assistées sociales
- Locataires

L'ACEF vous accueille à partir des endroits suivants :



Sans frais : 1 888 338-4755

Tél. : 418 338-4755 Téléc. : 418 338-6234

www.acef-abe.org • info@acef-abe.org

Un organisme financé par



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de protection contre les incendies de St-Côme-Linière fera, dans les prochaines semaines, des **visites de prévention** dans différents secteurs de la municipalité.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre participation.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



RECYCLAGE

En octobre 2018, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Judi, le 4 octobre 2018

Judi, le 18 octobre 2018



www.stcomelinere.com



Programme RénoRégion

Le **Programme RénoRégion** vise à aider les propriétaires-occupants à corriger des défauts majeurs. **Est admissible, un propriétaire-occupant à faible revenu d'une résidence unifamiliale évaluée à moins de 100 000 \$.** L'aide financière accordée peut totaliser jusqu'à 95 % de la valeur des travaux jugés admissibles et atteindre 12 000 \$. Cette contribution est à déterminer selon les revenus du demandeur.

De nouvelles sommes sont disponibles dans le cadre de ce programme. **Le formulaire d'inscription est disponible au bureau municipal.** Le compte de taxes 2017 de même que les rapports d'impôts 2017 doivent être joints à la demande.

Prenez note que les dossiers, qui doivent être acheminés à la M.R.C. de Beauce-Sartigan, seront traités uniquement à l'automne. Mais puisque des demandes sont déjà en attente, il vaut mieux ne pas attendre pour compléter le formulaire.

Mise aux normes de votre fosse septique **Aide financière disponible**

Une **aide financière municipale de 1,000\$** est encore disponible en 2018. Depuis 2014, c'est plus d'une quarantaine de propriétaires qui ont bénéficié de cette aide pour rendre conforme leur installation septique.

Il est encore temps d'en profiter. Comme ces travaux deviendront obligatoires un jour ou l'autre, pourquoi ne pas profiter de cette subvention? Certaines conditions s'appliquent. Pour résidences construites avant le 12 août 1981.

Des sommes sont disponibles actuellement, mais le nombre de demandes est limité.

Pour information: 418-685-3825

Vous pouvez également obtenir de l'aide au niveau du gouvernement provincial. L'aide prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable dont la valeur peut s'élever jusqu'à 5500 \$ par ménage. Informez-vous à votre comptable, ou

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/credit-assainissement-eaux-usees.aspx>



Vidange de fosse septique

Il y a maintenant, depuis 2017, une nouvelle façon de fonctionner pour la vidange des fosses septiques. Pour vous éviter des frais supplémentaires, il y a des dates précises et des délais à respecter. Renseignez-vous...

Par courriel : fosse@vsjb.ca

Par téléphone au 418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale)

Par téléphone au 418 226-5300

(du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h)

Colportage—Rappel

Le colportage est interdit sur tout le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis émis par la municipalité.

Si vous êtes témoin de colportage sans permis municipal, vous pouvez en aviser directement la Sûreté du Québec.



Centre du deuil

du CEPS Beauce-Etchemins

La rentrée est arrivée et nous sommes déjà à planifier nos activités automnales.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes (adulte et jeune) vivant un deuil.

Nos prochaines rencontres de groupe débiteront à la fin septembre.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net

Site web : cepsbe.e-monsite.com

[Suivez-nous sur Facebook](#)



Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3460



Association
Bénévole
Beauce-Sartigan

Service de popote roulante

Livraison
de repas
chaud à
domicile

Saint-Georges
et les environs

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



418 228-0007
poste 5

**Encombrants ménagers
à faire ramasser :**

Un seul numéro : **418-685-2230**



Y a des mots qui frappent!

Utiliser ton cellulaire, consulter tes courriels, aller sur le Web, choisir ta *playlist* ou manipuler ton GPS sont des comportements dangereux, en plus d'être illégaux et passibles de plusieurs sanctions.

Savais-tu que si tu textes en conduisant, tes yeux quittent la route pendant 4 à 6 secondes? À 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés!

Qu'as-tu de si urgent à écrire pour mettre ta vie et celle des autres en danger?

Parler au téléphone en conduisant est aussi une source de distraction. Même si le mode mains libres n'est pas interdit et que tu as les deux mains sur le volant, ce n'est pas plus sécuritaire. C'est la conversation téléphonique qui nuit à la conduite, pas uniquement le fait de tenir l'appareil.

Dès que tu es au volant d'un véhicule routier et que tu es sur une voie de circulation, tu conduis. **Même si tu es arrêté à un feu rouge ou dans un bouchon de circulation, tu conduis!**

En clair, quand on conduit, on ne peut pas manipuler son téléphone ou tout autre appareil électronique portatif pour...

- faire un appel ou en recevoir un
- lire ou envoyer un texto
- consulter son agenda
- regarder l'heure
- vérifier son fil d'actualités sur Facebook
- sélectionner une liste de lecture
- naviguer sur le Web
- faire toute autre chose

Et la même règle s'applique...

- à tous les types de téléphones, du plus vieux modèle au plus récent
- à tous les types de tablettes numériques
- à tous les lecteurs multimédias (musique, vidéo, etc.)
- à tous les types d'ordinateurs portables

TRUCS SIMPLES

- Télécharge une application mobile qui bloque les appels et les textos.
- Avant de prendre la route, ferme ton téléphone ou ton appareil électronique portatif.
- Stationne-toi pour téléphoner, texter ou manipuler ton appareil électronique portatif.
- Demande à tes passagers de « gérer » ton appareil à ta place.



Source: www.saaq.gouv.qc.ca



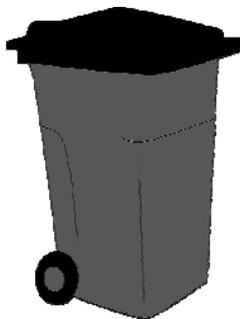
Écoles bilingues de 1926 à 1960

Grace aux efforts de parents irlandais catholiques, 3 écoles de rang : Linière Sud (1926), Jersey Sud (1927) et Saint-Joseph Nord (1952) donnent l'enseignement en anglais à leurs enfants. Merci aux super enseignantes qui y ont enseigné, mesdames Gertrude Colgan, Claire Drouin, Dorothy et Edith Ann Gagnon, Juliette LaRoche, Mary Helen et Lorette Mc Collough, Gloria Morissette. Ici, les élèves de l'école #11 du rang Jersey Sud en 1945. Classe bilingue où alternait quotidiennement la langue de la prière, et où la maîtresse d'école enseignait en français et en anglais de la 1re à la 9e année. De gauche à droite, 1re rangée: Gaston Gagnon, Stanley Mc Collough, Denis Poulin, Denise Veilleux, Doreen Mc Collough, Doris Veilleux; 2e rangée : Aimé Veilleux, Denis Veilleux, Patrick Mc Collough, Régis Gagnon, Huguette Gagnon, Réjeanne Veilleux, Lucien Veilleux, Jean-Louis Veilleux; 3e rangée : Gisèle Veilleux, Dorothy Mc Collough, Gabriel Gagnon, Gerry Mc Collough, Cécile Gagnon.

Photographe : J.E. Marcoux, Saint-Georges. Cote : Fonds Monsieur et madame James Gagnon (40-4). Société historique de Saint-Côme

Collecte des ordures:

Avec le mois d'octobre, la collecte se fait dorénavant aux deux semaines. En octobre, ce sera fait dans les semaines du 7 et du 21 octobre, et ainsi de suite.



Garage de toile:

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Du succès dans tes études

18 500 \$ EN BOURSES D'ÉTUDES VERSÉS PAR TA CAISSE

BOURSES D'ÉTUDES

SECONDAIRE	PROFESSIONNEL ET COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
5 X 200 \$	10 X 500 \$	10 X 750 \$

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2 X 500 \$

BOURSES D'EXCELLENCE

Au total, 4000 \$ en bourses versés dans ces catégories :

- Arts et culture
- Engagement communautaire
- Sports

DATE LIMITE LE 11 JANVIER 2019

TIRAGE LE 29 JANVIER 2019

Formulaire d'inscription et règlements disponibles en caisse ou en ligne à desjardins.com/caissedusuddelabeauce

 **Desjardins**
Caisse du Sud de la Beauce



Casse-Croûte de l'Aréna

Le casse-croûte est maintenant fermé.

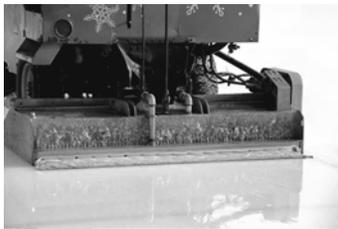
Réouverture le mercredi 17 octobre 2018.!

Offre d'emploi temps partiel Municipalité St-Côme-Linière Journalier aréna / Chauffeur de surfaceuse Zamboni

Nous sommes à la recherche d'un conducteur de Zamboni et autres tâches, disponible pour un horaire variable de soir et fin de semaine entre 15 et 20 heures/semaine. Taux horaire: 18.53\$

Pour information: Mme Brigitte Drouin
(418) 685-3460

Courriel: arenastcome@globetrotter.net



OFFRE D'EMPLOI

La Résidence Marie-Pier Inc. est un milieu de vie pour Aînés qui accueille environ 45 résidents et nous sommes présentement à la recherche d'une cuisinière pour la préparation des repas.

Poste disponible / une fin de semaine sur deux

Salaire et avantages à discuter

Primes de fin de semaine

Atout : détenir une certification en hygiène et salubrité ou nous pouvons offrir la formation.

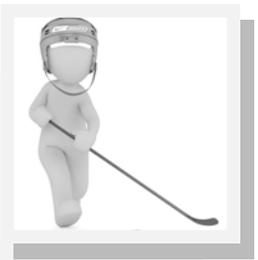
Contactez

Marc-Antoine au (418) 230-8278

Claudia au (418) 226-7864

Joignez-vous à notre équipe.

Patinage libre et hockey libre saison 2018-2019



Voici l'horaire de la nouvelle saison:

Patinage libre:

Jeudi 18h30

Samedi 17h00

Hockey libre:

Vendredi 15h00

À noter que l'horaire peut être modifié lorsque certains événements ont lieu (ex: tournois). Il pourrait aussi s'ajouter d'autres heures de patinage ou hockey libre.

Vous pouvez voir les changements à l'horaire de la semaine dès le lundi midi sur la page Facebook de l'aréna:



Aréna Saint-Côme Linière

Bonne saison!

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou

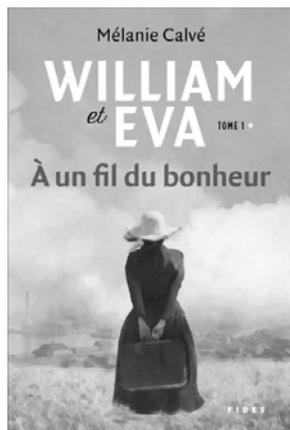
Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

Rappel -Taxes municipales, 3e versement

L'échéance du 3e versement des taxes municipales était le **22 août 2018**. Des frais s'ajoutent (12% l'an) aux paiements effectués après cette date.

Les nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale... Location à 2.00\$/2 semaines

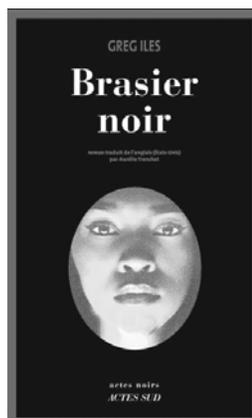
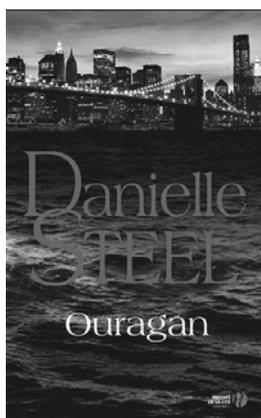
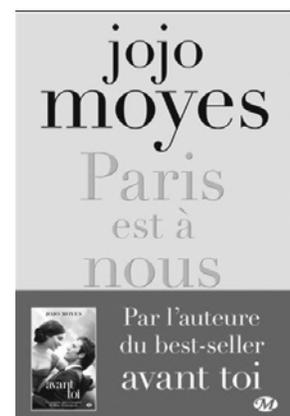


Tomes 1 et 2



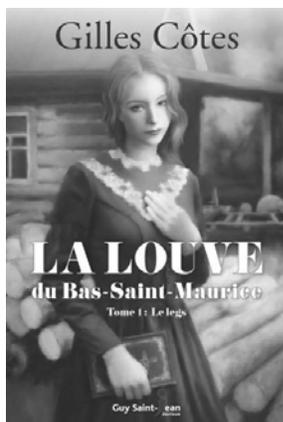
Seule la collection «best-sellers» est payante...

Tous les autres livres et magazines sont GRATUITS



HORAIRE RÉGULIER BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	
Lundi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 00
Vendredi	18 h 30 à 20 h 30

(418) 685-3825



Félicitations aux gagnants du tirage de l'activité estivale 2018 consacrée à la lecture jeunesse...

Gagnant(es) d'un cahier magnétique: Mickaëlla Morin, Megane Wickens, Jennifer Wickens

Gagnant(es) d'une carte-cadeau chez Renaud-Bray: Chad Landry, Noémy Morin, Talia Cloutier

Gagnant(es) d'un sac à dos: Benjamin Poirier, Maya Trudel, Derek Poisson, Thomas Lamontagne

Bravo à tous les participants!



La bibliothèque a maintenant sa page Facebook **Bibliothèque municipale Saint-Côme-Linière**

Centre Molé

Activités en octobre 2018

7 octobre 2018

Théologie du corps

L'amour humain dans le plan divin

Frère Marcel Dumont, o.p.

(ouvert à toutes et tous, aucun prérequis nécessaire)

9 h à 15 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

10 octobre

Journée de ressourcement

(ouverte à toutes et tous)

«Trois facettes évangéliques de l'Amour»

Marie-Claire Gouin, s.c.s.l. animatrice

Organisatrices : Les Filles d'Isabelle de St-Zacharie.

Madame Huguette Turgeon, régente

9 h à 16 h.

Inscription : 418 593-6841

13 octobre

Introduction à la prière de consentement

Jacques McCollough, facilitateur

9 h à 16 h

Inscription obligatoire : 418 685-3181

17 octobre

Souper fraternel

«Poco-à-Poco» (peu à peu)

Guillaume Rodrigue, coordonnateur de la Maison des jeunes à Saint-Prosper

17 h 30 à 19 h 30.

Inscription obligatoire : 418 685-3181

20 octobre

«Comment Jésus a coaché douze personnes ordinaires pour en faire des leaders extraordinaires.»

Jean-Paul Auger, prêtre

Ouvert à toute personne

9 h à 15 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

27 octobre

Journée de guérison intérieure

«Je suis le Seigneur, celui qui te guérit!» Ez 15, 26

Honoré A Assandé

9 h à 16 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

Depuis 1933... plus de 80 ans!

Fermières

Réunion le mercredi 10 octobre à 19h30

Bienvenue à celles qui veulent se joindre à nous.

Vous avez 14 ans et plus, vous voulez relever un défi?

Le travail de vos mains est important! Venez le partager avec nous.

Merci!

Exhibit: Mets à la citrouille, arrangements de fruits et légumes.

Bienvenue à toutes!

Le conseil des fermières



Tableau électronique - Avis aux organismes de St-Côme-Linière

Pour annoncer vos activités sur le tableau électronique, contactez-nous au bureau municipal au 418-685-3825.

Veillez le faire au moins une dizaine de jours avant l'évènement.



COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Notez que le Comptoir est un magasin ouvert à tous.

Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements...

Une bonne façon de donner au suivant...

Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00

Jedi de 13 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00

Bienvenue à tous!

Adoration animée de 14 h à 15 h

Dates : les 3-10-17-24 et 31 oct.

Pour information ou inscription : Centre Molé au 418 685-3181; 418 685-3674 ou

centremole@globetrotter.net ou <http://www.centremole.org>

adresse postale : Centre Molé

1526, 19e Rue, St-Côme (Linière), Qc G0M 1J0

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.

Émission des permis de construction et rénovation



Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux. Merci de votre collaboration!

Beauce Jeans,
un employeur de
chez-nous,
embauche...



MANUFACTURIER
DANS LE SECTEUR DU TEXTILE

OFFRE D'EMPLOI

COUTURIERS /COUTURIÈRES
CONTRÔLE QUALITÉ (EXPIÉRIENCE SERAIT UN ATOUT)

- Couturiers/couturières
- Contrôle qualité (expérience serait un atout)

Horaires de travail de jour

- Semaine de 4 jours, possibilité de 4 jours ½
- 3 semaines consécutives de vacances l'été et 2 semaines pendant la période des Fêtes

Système de bonification pour la qualité et l'efficacité

VENEZ JOINDRE UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE ET STIMULANT.

FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE CV À :

NATHALIE.J@BEAUCEJEANS.COM
OU CONTACTEZ-NOUS AU 418-685-3840.

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en

place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna,

terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791

Terrains
disponibles au
parc industriel

Pour
informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement
résidentiel

Les Boisés Dulac

De gros investissements à
St-Côme-Linière, secteur route
Rodrigue et rang St-Joseph
Très beaux terrains... À voir!

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information
1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0
418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**



Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ?

Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.



Tu préfères nous écrire ?

Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.

INSCRIPTIONS Cadets de L'air

Invitation pour les 12 à 18 ans

Tous les Vendredis en septembre et octobre
19h00 à 21h00

Au sous-sol de l'église l'Assomption

Informations : **418-227-1973**

VOL EN PLANEUR GRATUIT!



Message de la Fabrique:

Un ou des individus ont vandalisé la statue du Calvaire dans le cimetière. Cet incident s'est probablement produit dans la nuit de mercredi à jeudi (12 au 13 septembre). Si vous avez été témoin de cette acte de vandalisme ou bien vous en avez entendu parler... s.v.p. bien vouloir transmettre vos informations à Mme Jeannine Roy au 418-685-3629.



Association
Bénévole
Beauce-Sartigan
inc.

Dans le cadre de la semaine des proches aidants l'ABBS vous propose une conférence de Simon Poulin « VIVRE AU CŒUR DE L'INSTANT PRÉSENT »

La conférence sera présentée le jeudi 8 novembre à 9 h 30 à la salle Beauce-Nord de l'hôtel Le Georgesville. Contribution volontaire.

Réservé avant le 1er novembre en demandant Suzie 418-228-0007 #4

Accompagnement-transport
Visites d'amitiés
Activités physiques pour aînés
Soutien aux proches aidants
(Répit + Groupes de soutien)
Popote roulante
Aide alimentaire
Service d'entraide



Cours de danse pour les jeunes

Un groupe 7-8 ans et un groupe 9-10 ans

Durée: 16 cours au calendrier d'une durée de 1h00

Quand: Le samedi avant-midi

Combien: 50\$ par enfant

Lieu: École Kennebec

Début des cours: Le 13 octobre 2018

Information et inscription au plus tard le

12 octobre 2018 à la municipalité de

St-Côme-Linière au (418) 685-3825 ou par

courriel: st-come@globetrotter.net



Réservation
418-227-2626



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue
St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur:
418-685-2566 st-come@globetrotter.net
www.stcomelinere.com

Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale
du Québec

MAIRE
Cellulaire
418- 222-3472



Comptabilité •
Fiscalité •

Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

TÉL: (418) 685-2630
Cell: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin

Ligne d'écoute: **418-228-0001**

Le Sillon

Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553

ME MARIE-EVE
POULIN

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel: mepoulin@notarius.net
Site Web: www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR
- PORTES
ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.